

**Délibération n°2007- 24**

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet à 19h15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant  
assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale,  
sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire de CANTARON.

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 10 + 2 proc

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Sandrine BARRALIS –  
Christian DI MARTINO – Eliane CALDEI-VIDAL – Chantal BARBIER –Patrice  
MARTIN – Philippe ALLEGRINI – Jean-Marc BLANIC – Fabienne GALLI –  
Michel CORSINI

**Objet** : Approbation  
Compte Administratif  
Eau Assainissement 2019

Absents excusés : Karine FAGES – Fabrice FONTAINE – Pascale  
PELLETIER  
Absente : Béatrice ROZIER  
Secrétaire : Fabienne GALLI

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée le Compte Administratif Eau Assainissement 2019.

Ce dernier correspond dans toutes ses écritures au Compte de Gestion 2019 « Eau Assainissement » dressé par la  
Trésorerie de CONTES.

Les montants pour les différentes sections budgétaires sont les suivants :

**EXPLOITATION :**

DEPENSES =	220 065.72 €	RECETTES =	264 164.85 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE			= 36 187.02 €

**INVESTISSEMENT :**

DEPENSES.....	=	76 725.66 €	RECETTES.....	=	102 983.18 €
RAR ANNEE 2019 DEPENSES	=	0.00 €	RAR RECETTES.....	=	0.00 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE				=	393 754.25 €

**LE CONSEIL**, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré  
- **APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 par 12 VOIX POUR**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le Maire,

**Gérard BRANDA**

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 27/07/2020  
Qualité : Maire